

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : ASSOCIATION FAUNALIS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : LAETITIA JOCHAUD

Adresse : N° 5 Rue LE HAUT VERGER

Commune SAINT-MARS-DE-COUTAIS Code postal 44680

Nature des activités : ACCUEIL, SOINS, REHABILITATION ET RELÂCHER DE LA F.S.

Qualification : CENTRE DE SOINS POUR LA FAUNE SAUVAGE

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1		<u>CF liste dossier joint</u>	
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU TRANSPORT

Préciser les motifs du transport : Transport du lieu de découverte vers le centre de soins pour la faune sauvage ainsi que transport vers les vétérinaires partenaires pour effectuer les soins vétérinaires et chirurgies. CF dossier joint

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *

D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Lieux de découverte des animaux

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : blessés ou en détresse

Adresse : N° Rue

Commune Code postal

Elevage d'agrément

Établissement : d'élevage de présentation au public de transit et de vente

Autorisation préfectorale de détention d'ouverture en date du :

Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :

Nom et Prénoms :

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Association FAUNALIS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Laetitia JOCHAUD

Adresse : N° 5 Rue le haut vergen

Commune Saint-Mars-de-Coutais

Code postal 44680

Elevage d'agrément

Etablissement : d'élevage , de présentation au public , de transit et de vente

Autorisation préfectorale de détention , d'ouverture en date du : 27/01/2023

Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :

Nom et Prénoms : JOCHAUD Laetitia Chloé Marie

Précisez les conditions d'hébergement des animaux dans le lieu de destination :

Tous les animaux sont hébergés en cage, en carton ou en box en fonction des besoins de chaque espèce et de chaque individu, puis en volière adaptée à l'espèce. Cf dossier joint

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : De 5 mins à 2 heures maximum

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... : les animaux sont transportés dans des cages de transports ou des cartons munis de trous d'aération, avec un fond absorbant et anti-dérapant. La température doit être tempérée (chauffage ou bouillotte l'hiver, climatisation l'été) et la taille de chaque contenant doit permettre à l'animal de se tourner. Cf dossier joint

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT

Préciser la période :

ou la date : à partir du 1er mars 2025

D5. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU TRANSPORT*

Formation initiale en biologie animale

Préciser :

Formation continue en biologie animale

Préciser :

Autre formation

Préciser : formation de terrain pendant 5 ans au

CVFSE ainsi que 2 mois au CDS I.P.O. Alsace et 15 jours au CDS I.P.O. Aquitaine.

Certificat de capacité pour le soins et l'élevage de la faune sauvage européenne.

*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint-Mars-de-Coutais

le 09/10/2024

Votre signature

* Autorisation d'ouverture : Arrêté n° DDPP/2023/n° 88 portant autorisation d'ouverture d'un centre de soins pour la faune sauvage

* Certificat de capacité pour l'élevage et les soins sur les animaux de la faune sauvage Européenne n° 2021-DDPP-n° 106.